Conditions d'admission

- Remplir les conditions d'âge, d'aptitude physique et de nationalité.
- Remplir les pré-requis d'entrée en formation.

Inscription

- Télécharger la procédure d'inscription et le dossier de candidature sur **www.cfabourgogne.com**
  (Espace apprenti >> S'inscrire au CFA)
- Retourner le dossier dûment complété au CFA.
- Faire remplir à son futur employeur la déclaration d'intention d'embauche et la retourner au CFA.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui s'adresse aux personnes âgées de **16 à 30 ans** *(sauf directive contraire)*.
Au titre du contrat de travail l'apprrenti bénéficie des mêmes droits que les autres salariés *(congés, protection sociale, ...)*.
Le contrat d'apprentissage est une modalité de formation qui représente une **réelle opportunité d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.**

La rémunération
Le salarié en apprentissage perçoit une rémunération qui correspond à un pourcentage du SMIC (ou du minimum conventionnel de branche) calculé en fonction de son âge et du diplôme visé.

	- de 18 ans	18 à 20 ans	+ de 20 ans
1ere année	25%*	41%*	53%*
2eme année	37%*	49%*	61%*
3eme année	53%*	65%*	78%*

** du smic ou du minimum conventionnel de branche*

Lieu de formation

LYCÉE PROFESSIONNEL CLAUDIE HAIGNERÉ
2, Rue de la Loge
71450 BLANZY
Tél. 03 85 57 87 87

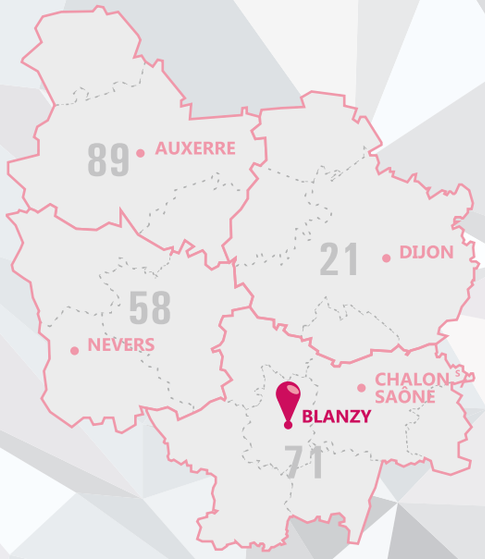

académie Dijon
RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne
Tél. 03 80 44 87 77
cfa@ac-dijon.fr

www.cfabourgogne.com

Réalisation : GIP-FTLV de BOURGOGNE - Février 2018 - Crédits photos : Fotolia

Le CAP en apprentissage

Agent de Propreté & d'Hygène

Développez des compétences au service du bien-être des autres.

CFA de l'Éducation Nationale en BOURGOGNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Présentation du CAP

Agent de Propreté et d'Hygiène

Le titulaire du CAP **« Agent de Propreté et d'Hygiène »** est un professionnel qualifié qui exerce des opérations de propreté et d'hygiène des locaux et des équipements :

- **Pour les entreprises de propreté,**
- **Pour les services techniques des structures collectives publiques ou privées.**

Par ces activités, il contribue, dans le respect des règles du savoir-être *(courtoisie, discrétion, etc.)* :

- **À l'hygiène des lieux et au confort des personnes dans leurs activités de travail, de loisirs…,**
- **Au confort des patients dans les établissements de soins et médico-sociaux,**
- **À la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, cosmétiques…**

L'agent de propreté et d'hygiène sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité.

Exemples de métiers visés :

- **Agent de propreté en milieu hospitalier,**
- **Agent de propreté en milieu industriel,**
- **Agent de propreté en milieu tertiaire.**

Après une expérience professionnelle de plusieurs années et selon ses aptitudes personnelles, le titulaire du CAP « Agent de Propreté et d'Hygiène » peut accéder à des postes à responsabilités (chef d'équipe…).

Poursuite d'études :

- Bac Pro « Hygiène, Propreté et Stérilisation ».

Contenu de la formation

Enseignements professionnels

- Technique d'entretien courant,
- Technique de remise en état,
- Technique de bionettoyage,

Enseignements généraux

- Français,
- Histoire-Géographie,
- Mathématiques,
- LV1 Anglais,
- Sciences physiques et chimiques,
- EPS.

Organisation de la formation

Durée de la formation : 2 ans *(Possibilité d'intégrer la formation directement en 2ème année.* ***Conditions : se renseigner !).***

Alternance* : 12 semaines en centre de formation et 35 semaines en entreprise.

**Modalités d'alternance variables en fonction du centre de formation : se renseigner !*

Épreuves

ÉPREUVES		Coef.	Forme
EP1	Techniques d'entretien courant	8	CCF
EP2	Techniques de remise en état	5	CCF
EP3	Techniques de bionettoyage	5	CCF
EG1	Français et Histoire-Géographie - Éducation civique	3	CCF
EG2	Mathématiques, Sciences physiques et chimiques	2	CCF
EG3	Éducation physique et sportive	1	CCF
EF*	Langue vivante		Oral

**EF : épreuve facultative*